

«Kursk», méga production européenne de l'année tournée à 80% en Belgique

LE RÉSUMÉ

Grosse production internationale, tirée de l'épopée du sous-marin nucléaire russe éponyme, «Kursk» a été tourné à 80% chez nous.

Une opération rendue possible grâce aux outils financiers disponibles en Belgique.

Sur un budget de 35 millions d'euros, 7,2 millions ont été apportés par le Tax shelter. Un record.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

C'est un des films les plus attendus de l'année. Réalisé par un cinéaste réputé, le Danois Thomas Vinterberg, plutôt catalogué comme «auteur» (Festen, La Chasse) et doté d'un casting de choc (Matthias Schoenaerts, Colin Firth, Léa Seydoux), «Kursk» sort la semaine prochaine en Belgique (43 salles), en France (300 salles) et aux Pays-Bas avant une sortie mondiale dans les semaines et les mois qui viennent.

Cette grosse production internationale (Belgique, Luxembourg, France, Canada), mêlant huis clos et film catastrophe, revient sur la dramatique épopée du sous-marin nucléaire russe éponyme échoué en l'an 2000 au fond de la mer de Barents, provoquant la mort des 118 marins à bord. Après avoir refusé, par péché d'orgueil, toute aide internationale, les autorités russes cachèrent la vérité aux familles jusqu'à l'inéluctable.

On ne s'attardera pas ici sur les qualités artistiques du film, mais sur son financement, qui sort de l'ordinaire.

Un tournage dans les trois régions

Car le film a été tourné à 80% en Belgique. «C'est un projet que nous avons pu attirer en Belgique grâce aux relations privilégiées que nous entretenons avec Europacorp, la société de production de Luc Besson à la base du projet», raconte Fabrice Delville, patron de Belga Film Fund, la filiale Tax shelter de Belga Films qui a coproduit le film. Initialement, la levée de fonds Tax shelter ne devait servir qu'à couvrir le salaire de Matthias Schoenaerts, mais nous

sommes parvenus à les convaincre d'aller plus loin et de tourner en majorité le film en Belgique car nous disposons des atouts techniques et financiers pour mener à bien le projet.»

Côté financier, il s'agit donc du Tax shelter, ainsi que des fonds régionaux de soutien à l'audiovisuel. «Sans le Tax shelter belge, nous n'aurions jamais pu monter ce film», indiquait ainsi lors du récent festival du film de Gand le réalisateur Thomas Vinterberg.

Sur les 35 millions d'euros de budget, ce qui est considérable pour un film européen, 8 millions ont en effet été levés en Belgique, dont 7,2 millions par le seul Tax shelter via Belga Film Fund. «C'est le maximum légal pour pareil budget et la plus grosse levée de fonds de l'histoire du système», affirme Fabrice Delville.

En 2009, Mr Nobody de Jaco Van Dormael avait levé davantage d'argent, soit 9 millions, mais c'était sous l'égide de l'ancienne loi. Celle-ci permettait en effet aux investisseurs d'acquiescer des droits sur le film (5,3 millions d'euros pour Mr Nobody). Cette disposition ayant disparu avec la nouvelle loi entrée en vigueur début 2015, il s'agit donc bien d'un record. Au total, plus de 150 entreprises ont investi chacune entre 10.000 et 240.000 euros dans le projet.

Des ratios inédits

«Ce qui nous réjouit surtout, ajoute Fabrice Delville, c'est que ces fonds ont été directement alloués dans la production même, c'est-à-dire dans ce que le spectateur voit à l'écran.» Explication: la loi Tax shelter impose que 70% minimum des fonds levés soient injectés directement dans le film: salaires des acteurs, décors, techniciens, etc. C'est ce qu'on appelle les dépenses directes. Seuls 30% maximum peuvent être alloués aux dépenses indirectes: salaire du producteur, commissions des intermédiaires leveurs de fonds, frais d'avocats, etc. «Dans le cas de 'Kursk', on est à un ratio de 84/16, ce qui est exceptionnel, se félicite le patron de Belga Film Fund. Cela signifie qu'il y a eu 2 millions de dépenses directes supplémentaires dans l'industrie par rapport au ratio imposé.»

800.000 autres euros ont été apportés par les fonds régionaux d'investissement dans l'audiovisuel, soit 400.000 par Screen Flanders et 200.000 euros chacun par Wallimage et Screen Brussels. Avec un retour sur investissement total de 800 à 1.200% selon les fonds. Autrement dit, chaque euro investi par ces fonds publics dans le projet a généré entre 8 et 12 euros dans l'industrie

audiovisuelle belge. Au total, ce sont 14,2 millions qui ont été dépensés chez nous. Là aussi, c'est un record.

In fine, la majorité du financement est venue d'Europacorp, via la vente du film à l'international. Du financement complémentaire a aussi été levé via le crédit d'impôt français et des fonds publics du Canada où des effets spéciaux ont été réalisés.

Voilà pour le côté financier. Côté technique, pas moins de 800 prestataires de services issus des trois régions du pays ont participé au film: studios, caméras, caméras sous-marines, son, effets spéciaux, post-production, etc. Comme par exemple, AED près d'Anvers avec laquelle Belga avait travaillé dans le passé. Logée dans les immenses studios de l'ex-Alfacam, cette société est spécialisée dans les tournages sous-marins. L'intérieur du Kursk y a été entièrement reconstruit et plongé dans un immense bassin à l'aide d'une dizaine de grues. Un décor qui

a nécessité 100 jours de construction pour 23 jours de tournage. Des scènes ont également été tournées à Binche (où l'on trouve une église orthodoxe) et à Bruxelles dans les locaux du FNRS, dans les docks d'Anvers et à Deinze. Côté humain, enfin, 9 chefs de poste belges réputés, 400 techniciens, 17 acteurs – dont la star Matthias Schoenaerts dans le premier rôle – et 1.200 figurants belges ont également participé à cette production.

Effets structurants

Ces derniers temps, le secteur du Tax shelter vit des moments compliqués, ébranlé par l'affaire Nexus (L'Echo du 26 octobre) et la baisse des levées de fonds enregistrée ces dernières années en raison de la réforme de l'impôt des sociétés, le tax shift, qui rend le système moins attrayant pour les investisseurs et son extension en 2017 aux arts de la scène. 181 millions ont ainsi été levés en 2015, mais seulement 163 en 2016 et 154 en 2017 (auxquels il faut toutefois ajouter 29 millions pour les arts de la scène).

Mais à l'heure où le secteur entre dans une période cruciale (la majorité des levées de fonds se font en fin d'année lorsque les sociétés ont une vue plus précise de leurs bénéfices annuels), l'exemple «Kursk» démontre les effets structurants positifs pour le secteur audiovisuel belge. Reste à voir aussi si le public suivra. Plutôt prudent, Fabrice Delville table sur 75.000 entrées minimum en Belgique, avec l'espoir de passer le cap des 100.000 tickets écoulés.

14,2 mios€

Plus de 14 millions d'euros ont été dépensés en Belgique dans le projet «Kursk». Un record. Tout profit pour l'industrie audiovisuelle locale.